



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SUPREMEX ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE T3 2018
ET DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL RÉGULIER**

Montréal (Québec), le 9 novembre 2018 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur, en plein essor, de solutions d'emballage, annonce aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2018 et déclare un dividende régulier trimestriel.

Faits saillants du troisième trimestre de 2018 et évènements récents

- Produits des activités en hausse de 4,0 %, pour s'établir à 45,2 millions de dollars par rapport à 43,4 millions de dollars lors de l'exercice précédent.
- Produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés représentent désormais 28,7 % des produits des activités, comparativement à 21,6 % au troisième trimestre de 2017.
- Le BAIIA ajusté¹ s'établit à 5,0 millions de dollars, comparativement à 6,4 millions de dollars.
- Résultat net en baisse pour s'établir à 1,2 millions de dollars (ou 0,04 \$ par action), comparativement à 3,2 millions de dollars (ou 0,11 \$ par action), en partie en raison de la comptabilisation accélérée de la provision pour rémunération conditionnelle de 1,1 million de dollars. Résultat net ajusté¹ en baisse de 40,7 %, pour s'établir à 2,1 millions de dollars.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du même trimestre de l'exercice précédent.
- Rachat de 25 000 actions ordinaires de la Société à des fins d'annulation, pour une contrepartie totale de 82 506 dollars, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.

« Les produits des activités ont progressé de 4 % au cours du trimestre, grâce à notre stratégie de diversification dans le marché croissant des produits d'emballage. Bien que nous ayons connu une croissance du côté des produits d'emballage, la rentabilité a été freinée par les effets combinés de la réduction du volume des enveloppes et des pressions exercées sur les marges en raison d'une hausse rapide du coût des intrants. La perte de volume est exclusivement attribuable au marché des enveloppes, principalement en raison du déclin de longue durée de ce marché, de l'incidence des mouvements de clientèle au cours des troisième et quatrième trimestres de 2017 ainsi que des effets probables d'une interruption de service de Postes Canada, » a dit Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex.

¹ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté, ainsi qu'aux définitions du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section mesures non conformes aux IFRS.

« Nous nous concentrons toujours à atteindre prudemment notre objectif, soit de répartir notre chiffre d'affaires à parts égales entre le marché des enveloppes et le marché des produits d'emballage. Afin d'accélérer cette transition, nous allouons des ressources en priorité à notre structure organisationnelle et commerciale de notre division des produits d'emballage. Nous sommes déçus des résultats de ce trimestre et nous prendrons de nouvelles mesures pour accélérer la croissance interne et externe des produits d'emballage ; nous examinerons également notre structure opérationnelle et notre structure de coûts. Le marché des enveloppes demeure une partie très rentable de nos activités et nous entendons préserver sa rentabilité tout en travaillant à accélérer notre transition vers les marchés des produits d'emballage porteurs de valeur et de croissance. »

« Enfin, nous demeurons déterminés à créer de la valeur pour nos actionnaires, au moyen de dividendes et de notre programme de rachat d'actions, tout en accélérant la mise en œuvre de notre stratégie de diversification afin d'assurer une croissance et une rentabilité durables à long terme, » a conclu M. Emerson.

Aperçu du rendement pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 ont augmenté de 4,0 % ou 1,8 millions de dollars, pour s'établir à 45,2 millions de dollars, comparativement à 43,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable aux produits d'emballage et aux produits spécialisés, qui représente maintenant 28,7 % des produits de la Société pour ce trimestre.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 21,2 millions de dollars, une diminution de 11,5 % ou de 2,8 millions de dollars comparativement aux produits du troisième trimestre de 2017, qui se chiffraient à 24,0 millions de dollars. La diminution de volume de 14,6 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, aux mouvements de clients au troisième et quatrième trimestres de 2017 et aux décisions portant sur l'établissement des prix, alignées sur la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 3,6 % atténuant une partie de la hausse significative des coûts des intrants. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 5,9 % au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin 2018².

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 11,0 millions de dollars, une augmentation de 9,4 % par rapport aux produits des activités du troisième trimestre de 2017, qui atteignaient 10,0 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 5,4 %, en raison de la décision stratégique de la Société du non-renouvellement d'un contrat défavorable et de l'échéance d'une alliance stratégique de production avec un partenaire commercial de longue date. En excluant les effets de l'échéance d'une alliance stratégique de production et d'un contrat défavorable, le nombre d'unités vendues était en hausse de 9,0%. Les prix de vente moyens ont augmenté de 15,7 %, en raison de l'alliance stratégique de production expirée mentionnée ci-haut, d'un portefeuille de produits plus favorable, d'une augmentation des prix des clients afin d'atténuer la hausse des coûts des intrants et d'une variation favorable liée à la conversion de devises, due à la faiblesse du dollar canadien.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 13,0 millions de dollars, soit une augmentation de 37,7 % ou 3,5 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, conclue le 30 avril 2018,

² [Résultats de Postes Canada pour le deuxième trimestre de 2018.](#)

ainsi qu'à une croissance interne de l'offre de produits d'emballage en carton plat et ondulé et d'emballages destinés au commerce électronique.

Le BAIIA ajusté s'est établi à 5,0 millions de dollars, comparativement à 6,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017, soit une diminution de 1,4 million de dollars ou 21,8 % provenant de la perte de volume des ventes d'enveloppes ainsi qu'à l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de transport. Les marges de BAIIA ajusté du troisième trimestre de 2018 se sont établies à 11,0 % des produits d'exploitation comparativement à 14,6% pour la période correspondante en 2017.

Le résultat net pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 a atteint 1,2 millions de dollars (ou 0,04 \$ par action) comparativement à 3,2 millions de dollars (ou 0,11 \$ par action) pour le même trimestre de 2017. Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 a atteint 2,1 millions de dollars (ou 0,07 \$ par action) comparativement à 3,5 millions de dollars (ou 0,12 \$ par action) pour le même trimestre de 2017.

Aperçu du rendement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018

Les produits des activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont augmenté de 8,7 % ou 11,2 millions de dollars, pour s'établir à 140,9 millions de dollars, comparativement à 129,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation, qui est entièrement attribuable aux produits d'emballage et des produits spécialisés, a été observée dans toutes les offres de produits d'emballage.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 69,0 millions de dollars, une diminution de 9,9 % ou de 7,6 millions de dollars, comparativement aux produits de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, qui atteignaient 76,6 millions de dollars. Cette variation provient d'une baisse de 12,1 % du nombre d'unités vendues, principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, aux mouvements de clients au troisième et quatrième trimestres de 2017 et aux décisions portant sur l'établissement des prix, alignées sur la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Cette baisse a été atténuée en partie par une hausse de 2,5 % des prix de vente moyens.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 30,8 millions de dollars, une diminution de 1,9 % par rapport aux produits des activités de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, qui atteignaient 31,4 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 6,6 %, en raison de la décision stratégique de la Société du non-renouvellement d'un contrat défavorable et de l'échéance d'une alliance stratégique de production avec un partenaire commercial de longue date. En excluant les effets de l'échéance d'une alliance stratégique de production et d'un contrat défavorable, le nombre d'unités vendues était en hausse de 4,8%. Les prix de vente moyens ont augmenté de 5,0 %, ayant subi une légère incidence négative liée à la conversion de devises, attribuable à la vigueur du dollar canadien durant la période comparativement à la période équivalente de l'année précédente.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 41,1 millions de dollars, soit une augmentation de 89,7 % ou de 19,4 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'Emballages Stuart, d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, ainsi qu'à une croissance interne de l'offre de produits d'emballage en carton ondulé et d'emballages destinés au commerce électronique.

Le BAIIA ajusté s'est établi à 17,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 18,6 millions de dollars pour la même période en 2017, soit une diminution de 4,9 % provenant de la perte de volume des ventes d'enveloppes ainsi qu'à l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de transport. Les marges de BAIIA ajusté se sont établies à 12,6 % comparativement à 14,4 % pour la période équivalente de 2017.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 a atteint 7,6 millions de dollars (ou 0,27 \$ par action) comparativement à 10,1 millions de dollars (ou 0,36 \$ par action) pour le même trimestre de 2017. Le résultat net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 a atteint 8,6 millions de dollars (ou 0,30 \$ par action) comparativement à 10,4 millions de dollars (ou 0,36 \$ par action) pour la même période de 2017.

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 9,0 millions de dollars au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 9,7 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Cette variation s'explique principalement par une réduction du bénéfice net et par la constitution de stocks liée à la décision de la Société d'investir afin d'augmenter la capacité de production de Durabox, l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex et la hausse sur le coût des intrants.

Déclaration d'un dividende

Le 8 novembre 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2018. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Mesures de rendement non conformes aux IFRS

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Résultat net	1 153	3 214	7 633	10 129
Impôts sur le résultat	842	1 024	3 468	3 641
Frais de financement, nets	477	313	1 284	679
Amortissement des immobilisations corporelles	1 035	1 048	3 009	2 688
Amortissement des immobilisations incorporelles	557	430	1 500	1 185
BAIIA	4 064	6 029	16 894	18 322
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	(203)	76	(777)	75
Provision pour rémunération conditionnelle liée aux acquisitions d'entreprise	1 111	250	1 623	250
BAIIA ajusté⁽¹⁾	4 972	6 355	17 740	18 647

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ajusté dans la section mesures non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Résultat net	1 153	3 214	7 633	10 129
Ajustements				
Plus : (Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles, net d'impôt sur le revenu	(203)	76	(624)	74
Plus : Provision pour rémunération conditionnelle reliée aux acquisitions d'entreprise	1 111	185	1 623	185
Résultat net ajusté⁽¹⁾	2 061	3 475	8 632	10 388

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du résultat net ajusté dans la section mesures non conformes aux IFRS »

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté

Le « BAIIA ajusté » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ajusté pour le gain ou la perte à la cession d'immobilisations corporelles et pour retirer les dépenses liées à la rémunération reliée à la comptabilisation des contreparties éventuelles en liens avec les acquisitions d'entreprises car ces dépenses sont non récurrentes. Supremex est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Les références au « bénéfice net ajusté » correspondent au bénéfice net ajusté pour retirer le gain ou la perte à la cession d'immobilisations corporelles et les dépenses liées à la rémunération reliée à la comptabilisation des contreparties éventuelles en liens avec les acquisitions d'entreprises, déduction faite des impôts sur le résultat car ces dépenses sont non récurrentes.

Le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du troisième trimestre de 2018 de la Société aura lieu le 9 novembre 2018, à 10 heures (heure de l'Est). La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société, dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Pour participer à la conférence (professionnels de l'investissement seulement) ou l'écouter en direct :

- De la grande région de Montréal, composer le 514 807-9895 ;
- D'ailleurs en Amérique du Nord, composer le numéro sans frais 1 888 231-8191 ;
- La conférence sera également disponible en différé à la section Investisseurs du site Web de la Société.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Les hypothèses, les attentes et les estimations sont abordées tout au long de notre rapport de gestion de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite de la Société, les défaillances des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et les risques éventuels de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur, en plein essor, de solutions d'emballage. Supremex exploite 12 installations réparties dans sept provinces au Canada ainsi que trois installations aux États-Unis, et emploie environ 830 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions. Pour plus d'information, visitez www.supremex.com.

Personne-ressource :

Stewart Emerson

investors@supremex.com / 514 595-0555, poste 2316